

LA LETTRE GESTION CONSEILLÉE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°58 – JANVIER 2026

Communication publicitaire



PAR ARNAUD GAMAIN
RESPONSABLE ALLOCATIONS
ET SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT - AMUNDI

« DANS LA ZONE EURO, LA DYNAMIQUE EST RESTÉE MODESTE MAIS GLOBALEMENT STABLE [...]. »

Au cours du trimestre, avancées diplomatiques et ajustements économiques ont cohabité : les banques centrales ont ajusté leurs trajectoires, l'Europe a tiré son épingle du jeu et l'Asie montre des trajectoires très différentes.

Aux États-Unis, l'économie reste soutenue par l'investissement productif, en particulier dans la technologie et l'intelligence artificielle et par un secteur des services qui demeure résilient. Deux événements ont changé la lecture du cycle : une rencontre de haut niveau entre Washington et Pékin, qui a apaisé une partie des tensions commerciales et soutenu le moral, et la longue interruption des services publics dont la fin a révélé un coût pour la croissance tout en laissant envisager un rattrapage ultérieur. Les indicateurs sont contrastés : activité manufacturière inégale, créations d'emplois qui ralentissent, durée du chômage qui s'allonge et pressions salariales qui se modèrent. L'inflation reste au-dessus de 2 %, ce qui ouvre la porte à un assouplissement monétaire par la banque centrale américaine. En 2025, celle-ci a déjà réduit ses taux de 75 points de base et a procédé à des achats temporaires de bons du Trésor à court terme pour soutenir la liquidité. Sur les marchés, cela a favorisé une rotation sectorielle : prises de bénéfices sur certaines grandes valeurs technologiques, bonne tenue des indices larges et performances relatives solides des petites capitalisations.

Sur les marchés, on observe des écarts de performance significatifs entre pays.

Dans la zone euro, la dynamique est modeste mais globalement stable : croissance positive, inflation harmonisée qui se rapproche de l'objectif de la banque centrale européenne et soutiens budgétaires importants (infrastructures, défense). Les flux internationaux ont bénéficié aux secteurs industriels et financiers mais la reprise reste très hétérogène : l'Espagne et le Portugal sont plus dynamiques, l'Allemagne marque le pas et la France est freinée par des facteurs politiques. Sur les marchés, on observe des écarts de performance significatifs entre pays. L'euro s'est apprécié d'environ 13 % depuis le début de l'année. Cela allège la facture énergétique et l'inflation importée pour certains pays mais pèse sur la compétitivité-prix des exportateurs. Le coût de l'énergie et des métaux demeure un

déterminant central de l'inflation et des marges des entreprises européennes.

Dans les pays émergents, deux trajectoires s'opposent. La Chine affiche une croissance faible, une déflation de la production et un secteur immobilier fragile malgré l'engagement des autorités à relancer l'investissement ; le sentiment et les performances domestiques en pâtissent. À l'inverse, l'Inde poursuit une dynamique robuste : croissance élevée, indices d'activité soutenus et inflation contenue. L'assouplissement de la banque centrale indienne renforce l'attractivité des actions indiennes et de sa dette locale. Certaines devises ont souffert sous l'effet des flux mondiaux et de leur sensibilité aux matières premières, tandis que d'autres, portées par de meilleurs fondamentaux, ont résisté. Les matières premières restent des baromètres essentiels : l'or, valeur refuge et couverture, a fortement progressé (+68 %) et le pétrole continue d'influer fortement sur les balances extérieures et sur l'inflation.

En bref, le monde avance prudemment.

En bref : le monde avance prudemment. Aux États-Unis, l'investissement et la normalisation du cycle restent des thèmes majeurs ; en Europe, la consolidation appelle à la vigilance ; dans les émergents, la dichotomie Chine/Inde exige une lecture fine. Concrètement, privilégier la qualité plutôt que la quantité, limiter la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt (favoriser des obligations de courte à moyenne durée), pratiquer une sélection active en actions et en marchés émergents et conserver une exposition tactique aux matières premières comme couverture sont des choix raisonnés.

Pour les investisseurs souhaitant capter le potentiel indien dans un cadre de risque maîtrisé, le fonds **Amundi Funds SBI FM India Equity** peut constituer une porte d'entrée adaptée.

Vues arrêtées au 24 décembre 2025

Investir comporte des risques.



www.ca-sicavetfcp.fr/gc



"Article 8" et réglementation SFDR, de quoi parle-t-on ?

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation européenne qui encadre la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Elle a pour objectifs principaux :

- d'orienter les investissements des acteurs financiers vers des activités durables,
 - de définir les règles applicables aux produits d'investissement présentés comme durables,
 - d'harmoniser les informations à publier en matière de transparence,
 - de fournir aux investisseurs des informations sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des produits financiers.

Elle classe les fonds en trois catégories appelées "Articles", selon leur contribution sociale et environnementale :

Article 9 : produits financiers qui ont un véritable objectif durable. Ils financent des activités contribuant à un objectif environnemental et/ou social. Les gestionnaires de ce type de fonds doivent exposer concrètement comment ils comptent atteindre l'objectif et comment ils mesureront le résultat.

- Article 8 : produits qui intègrent des critères environnementaux et/ou sociaux sans pour autant viser un objectif d'investissement durable, à condition que les entreprises ciblées respectent des bonnes pratiques de gouvernance

- **Article 6** : fonds qui n'ont pas d'objectifs explicites d'investissement durable.



INTERVIEW DE **JÉRÉMIE HOWLETT**, RESPONSABLE MARKETING - EXPERTISE INDIENNE, **AMUNDI**



« L'INDE : UN ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE QUI CRÉE DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS [...]. »

Pouvez-vous présenter l'objectif et la philosophie d'investissement du fonds Amundi Funds SBI FM India Equity ?

L'Inde enregistre la croissance la plus rapide parmi les principales économies mondiales¹. Son paysage économique connaît une transformation majeure, les nouvelles technologies bouleversant les modèles commerciaux traditionnels. **Cet environnement dynamique crée de nombreuses opportunités d'investissement ciblées** - indépendamment des cycles économiques ou de marché - dans tous les secteurs et pour toutes les capitalisations boursières. Par conséquent, l'objectif du fonds vise une appréciation du capital à long terme en analysant les entreprises de manière très détaillée, incorporant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), selon une philosophie axée sur trois principaux paramètres : la solidité du modèle économique, la qualité de l'équipe dirigeante, la valorisation.

Quels types d'entreprises et de secteurs favorisez-vous et pourquoi ?

Les sociétés sont sélectionnées indépendamment du secteur, de la capitalisation boursière ou du style (valeur, croissance, dynamique). **Nous privilégions les entreprises dotées d'avantages concurrentiels solides, d'un pouvoir de fixation des prix, d'une capacité de croissance et d'une forte trésorerie.** Le secteur bancaire, les matériaux de construction, les énergies renouvelables, les biens de consommation et l'industrie comptent parmi les domaines porteurs. Ils sont généralement bien placés pour tirer profit de la demande intérieure croissante, stimulée par les réformes structurelles et l'augmentation des dépenses de consommation.

Qu'est-ce qui distingue ce fonds des autres solutions actions Inde disponibles sur le marché ?

Outre sa désignation « Article 8² », son lancement en janvier 2006 en fait l'un des plus anciens du marché. La stabilité de son équipe d'investissement, l'une des plus larges en Inde avec 73 professionnels, n'a que peu d'équivalent sur le marché. L'intégration de l'ESG ainsi que sa rigoureuse gestion des risques lui a permis de

surperformer sa catégorie. Enfin, le fonds bénéficie de l'expertise combinée d'un acteur mondial, Amundi³, ainsi que de la première société de gestion indienne, SBI Funds Management⁴.

Quels sont, selon vous, les principaux moteurs de performance de l'économie indienne dans les prochaines années ?

L'économie indienne, qui deviendra la 3^e mondiale d'ici 2027⁵, sera portée par plusieurs facteurs : **industrialisation accélérée** (Make in India), **réforme structurelle** (simplification de la TVA), **dynamisme démographique** (une population active record), **montée en gamme de la consommation**, passant des biens de consommation courante à des biens discrétionnaires (loisirs, voyages, luxe, ...), **transition énergétique/solaire** en forte expansion. À cela s'ajoutent des moteurs tels que les infrastructures, l'urbanisation, la digitalisation massive, un système bancaire assaini et une attractivité géopolitique renforcée.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour ce fonds ?

Ce fonds, reflet d'une croissance indienne attendue à 6-7 % par an, devrait afficher de bonnes performances à mesure que l'Inde progresse vers le statut de pays développé. **La forte demande domestique reste un moteur structurel qui nourrira la croissance des entreprises en portefeuille.** L'Inde investissant massivement dans les énergies renouvelables, elle placera son économie sur la voie d'une croissance durable et rendra le pays moins vulnérable à la volatilité mondiale. L'appréciation prévue de la roupie offrira, aux investisseurs français du fonds, un levier de performance supplémentaire. Enfin, l'équipe de gestion, forte de son expertise, tirera parti de cette croissance en identifiant les opportunités au-delà des grands acteurs traditionnels de l'économie indienne.

Achevé de rédiger le 15/12/2025

(1) Source : Worldbank. (2) Pour plus d'informations, se référer à l'encadré de droite. (3) Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024 (4) Source : Association of Mutual Funds in India - AMFI 30.09.2025. (5) Source : FMI.

Communication promotionnelle - Retrouvez plus d'informations sur Amundi Funds SBI FM India Equity - ISIN : LU0552029232 sur www.ca-sicavetfcf.fr
Tout investissement comporte des risques. Veuillez vous référer au Prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) disponibles sur www.ca-sicavetfcf.fr pour de plus amples informations sur les risques.

Indicateur de risque



Risque le plus faible Risque le plus élevé

i L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit selon l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans). L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPC cite n'offre pas de garantie de performance et présente différents risques : **actions, change, concentration, contrepartie, couverture, défaut, fonds d'investissement, gestion, instruments dérivés, investissement durable, liquidité, marché, marchés émergents, opérationnel**. Veuillez vous référer au Prospectus et au DIC disponibles sur www.ca-sicavetcfp.fr pour de plus amples informations sur les risques. Les données et informations figurant dans cette interview sont fournies à titre d'information uniquement. Le présent document contient des informations concernant Amundi Funds SBI FMIA Equity agréé aux fins de distribution/commercialisation au public et enregistré sous le code ISIN LU0552029232. La société de gestion du fonds est Amundi Luxembourg SA - 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Le prospectus du Fonds, ainsi que le DIC sont disponibles en français et peuvent être obtenu gratuitement au siège social de la société de gestion ou sur www.amundi.fr. **Ce document revêt un caractère purement informatif. Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une analyse ou d'un conseil de nature financière et il ne tient pas lieu de sollicitation, d'invitation ou d'offre à acheter ou à vendre le fonds dans un quelconque territoire où une telle offre, sollicitation ou invitation serait contraire à la loi.** Les présentes informations ne sont pas autorisées à être distribuées aux Etats-Unis et dans ses territoires et possessions, ni à toute personne américaine (« U.S. Person ») au sens de la définition du prospectus des fonds, et ne constituent pas une offre d'achat ni une sollicitation d'une quelconque offre d'achat de titres ou de services. Les fonds n'a pas été enregistré aux Etats-Unis selon la Loi sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) de 1940 et les parts du fonds ne sont pas enregistrées aux Etats-Unis selon la Loi sur les titres (Securities Act) de 1933. De ce fait, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent en disposer sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui exigeraient l'enregistrement d'Amundi ou de ses filiales dans ces pays. **La performance passée n'est pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs.** La performance d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans le fonds peuvent varier à la hausse comme à la baisse et peuvent causer la perte des sommes initialement investies. Il n'y a aucune garantie que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds. Avant de prendre une décision d'investissement, chacun est tenu de demander l'avis d'un professionnel afin de déterminer si le placement envisagé est approprié et quels sont les risques qu'il véhicule. Il revient aux investisseurs de lire la documentation légale en vigueur, tout particulièrement le prospectus du fonds. Les souscriptions au fonds ne pourront être acceptées que sur le fondement du dernier prospectus et/ou document d'informations clés pour l'investisseur. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com/legal-documentation>. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse <https://legroupe.amundi.com/documentation-esg>. Veuillez noter que la société de gestion peut dénotifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Sauf indication contraire, les informations contenues dans ce document sont valables à décembre 2025. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi.